

Territoires d'industrie

De nombreuses grandes entreprises ont choisi de se développer ou de s'implanter à Limoges Métropole, territoire disposant d'un potentiel industriel à pérenniser et à renforcer.

«Territoires d'industrie»: c'est quoi ?

L'accélération de la transition écologique et la réindustrialisation de la France sont deux des grandes priorités gouvernementales : c'est en relocalisant les chaînes de valeur et en développant l'industrie de demain (recyclage, matériaux et textiles biosourcés, nouvelles mobilités, énergies renouvelables, etc.) que la France sera en mesure de produire les biens et services nécessaires pour transformer et décarboner son économie, préserver l'environnement et mieux gérer les ressources (foncier, eau, matière ...), renforcer la souveraineté nationale et créer des emplois, au bénéfice de la cohésion sociale et territoriale.

C'est dans ce cadre que l'Etat a relancé et renforcé le programme Territoires d'industrie, initié en 2018, pour la période 2023-2027 (phase 2). Pourquoi ? Parce que l'industrie est un vecteur de développement et de cohésion des territoires... En France, l'industrie regroupe plus de 272 000 entreprises et 3,2 millions de salariés. Par ailleurs, un emploi industriel permet de créer 1,5 emploi indirect et 3 emplois induits dans le reste de l'économie.

Le 9 novembre 2023, le Territoire d'Industrie Limoges et Haute-Vienne a été labellisé aux côtés de 183 autres territoires en France. Il réunit la Communauté Urbaine Limoges Métropole ainsi que les Communautés de communes Porte Océane du Limousin, Haut Limousin en Marche, Pays de Saint-Yrieix et Briançonnais Haute-Vienne.

Un programme d'actions articulé autour de 4 axes majeurs

Piloté par un binôme élu-industriel sur chaque intercommunalité, ce programme vise à apporter des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie autour de 4 thématiques prioritaires :

- Mise à disposition d'ingénierie en soutien au développement des entreprises.
- Accompagnement des industriels dans le déploiement de nouvelles solutions de mobilité, de valorisation des déchets, de décarbonation et d'autres initiatives conçues en collaboration.
- Organisation de rencontres "Café Industrie" sur chaque territoire afin de créer du lien et des synergies entre les acteurs industriels.
- Promotion des métiers de l'industrie auprès des jeunes talents et des chercheurs d'emplois, en partenariat avec les différents acteurs locaux.

L'industriel référent sur le **territoire de Limoges Métropole** est le Président Directeur Général de Texelis, **Monsieur Charles-Antoine de BARBUAT**. L'élus référent est vice-président en charge du développement économique à Limoges Métropole, **Monsieur Emile-Roger LOMBERTIE**, également Président d'Ester et Maire de Limoges.

Porte Océane du Limousin

- Industriel référent : Président de Forges de BellesOndes - **Olivier BACHELET**.
- Élu référent : Président de la Communauté de Communes - **Pierre ALLARD**.

Haut Limousin En Marche

- Industriel référent : Dirigeant de Stimec - **Monsieur Mathieu BOUZAGE**.
- Élu référent : Vice-président en charge du développement économique de la Communauté de Communes - **Jean-Paul BARRIERE**.

Pays de Saint Yrieix

- Industriel référent : Gérant de Clôtures et Piquets - **Thierry ROUSSEAU**.
- Élu référent : Président de la Communauté de Communes - **Patrick DARY**.

Briançonnais Haute-Vienne

- Industriel référent : Président de OHMEO - **Grégory DO ESPERITO**.
- Élu référent : Vice-président chargé des affaires économiques de la Communauté de Communes - **Guy Montet**.



VOTRE CONTACT

Sophie Dussartre-Chatenet - Chargée de mission territoires d'industrie
05 55 45 79 22 / 06 65 45 12 78
sophie.dussartre-chenet@limoges-metropole.fr

